

# CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

*Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.*

## AIRBUS

### Avions A340-200/-300

Verrouillage des inverseurs de poussée (Groupes propulseurs CFM56-5C)(ATA 78)

#### 1. APPLICABILITE :

Avions AIRBUS A340, modèles -211, -212, -213, -311, -312 et -313, tous numéros de série, équipés de moteurs CFM56-5C n'ayant pas reçu l'application de la modification AIRBUS 43342 ou le Bulletin Service (BS) AIRBUS A340-78-4010.

#### 2. RAISONS :

Cette Consigne de Navigabilité (CN) vise à prévenir toute situation de non verrouillage (voies primaire et secondaire) d'un inverseur de poussée, ce qui pourrait conduire à une ouverture intempestive d'un inverseur de poussée.

La Révision 1 de cette CN en limite l'applicabilité aux seuls modèles d'avions AIRBUS A340 dont la liste figure dans le paragraphe 1.

#### 3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :

Les mesures suivantes sont rendues impératives à compter de la date d'entrée en vigueur (DEV) de cette CN à l'édition originale :

Sauf si déjà accompli :

**3.1.** Au plus tard dans les 500 heures de vol à compter de la DEV de cette CN à l'édition originale :

**3.1.1.** Effectuer l'opération de graissage des crochets primaires de verrouillage des inverseurs de poussée ainsi que les galets et les axes associés conformément aux instructions fournies dans le BS ROHR INC. RA34078-23 Révision 2.

**3.1.2.** Répéter les opérations requises dans le paragraphe 3.1.1. ci-dessus à des intervalles n'excédant pas 500 heures de vol jusqu'à l'application de l'action corrective terminale définie dans le paragraphe 3.2.

**3.2.** Avant le 31 juillet 1996 au plus tard, l'action corrective terminale est rendue impérative par l'application des instructions fournies dans le BS AIRBUS A340-78-4010.

---

REF. : Bulletin Service ROHR INC. RA34078-23 Révision 2  
Bulletin Service AIRBUS A340-78-4010  
(ou toutes révisions ultérieures approuvées).

---

| Cette Révision 1 remplace la CN originale 95-255-036(B) diffusée le 06 décembre 1995.

---

**DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :**

| **Edition originale : 16 DECEMBRE 1995**  
**Révision 1 : 27 SEPTEMBRE 2003**